

Le troc en économie monétaire Barter in monetary economies

Francis Taurand

Volume 62, numéro 2, juin 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601370ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601370ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Taurand, F. (1986). Le troc en économie monétaire. *L'Actualité économique*, 62(2), 236–256. <https://doi.org/10.7202/601370ar>

Résumé de l'article

Cette étude analyse les conditions de survenance du troc dans une économie monétaire. Rejetant la présentation aristotélicienne du troc comme une réalité primitive s'effaçant devant le progrès technique, elle montre que le troc permet à l'agent de révéler ses besoins sans affaiblir sa position de négociation. Cet avantage est important si l'agent se trouve face à un monopole discriminant pour un bien très désiré. Le troc apparaît ainsi comme une réponse rationnelle à une structure d'information précise.

LE TROC EN ÉCONOMIE MONÉTAIRE

Francis TAURAND

Université Laval

Le troc en économie monétaire. — Cette étude analyse les conditions de survivance du troc dans une économie monétaire. Rejetant la présentation aristotélicienne du troc comme une réalité primitive s'effaçant devant le progrès technique, elle montre que le troc permet à l'agent de révéler ses besoins sans affaiblir sa position de négociation. Cet avantage est important si l'agent se trouve face à un monopole discriminant pour un bien très désiré. Le troc apparaît ainsi comme une réponse rationnelle à une structure d'information précise.

Barter in monetary economies. — This study deals with the occurrence of barter in monetary economies. We reject the Aristotelian view of barter as a primitive technique fading away with the advance of technological progress. Barter is shown to enable economic agents to publicize their needs without damaging their negotiating power, an important consideration when bargaining with a discriminating monopoly for a much coveted good. Barter thus appears as a rational response to a specific informational structure.

Il est habituel de contraster troc et économie monétaire. Dans la vision traditionnelle de cette opposition, la monnaie est inventée (un peu comme l'électricité) et se substitue lentement au troc primitif au fur et à mesure que les agents économiques deviennent assez intelligents pour comprendre les avantages du progrès technique. L'effort consiste alors à montrer comment *la monnaie* prend naissance dans *une économie de troc*. Une telle conceptualisation nous paraît dangereuse : l'étude présente vise au contraire à élucider la manière dont *le troc* prend naissance dans *une économie monétaire*.

Cette étude a bénéficié de nombreux commentaires de Peter Howitt, Lloyd Paquin, et Pierre Duguay, ainsi que des remarques d'un arbitre anonyme. L'auteur est prêt à troquer son entière responsabilité dans les erreurs subsistantes contre toute contrepartie lui procurant une utilité marginale positive. Cette responsabilité s'étend à la traduction des auteurs non francophones cités.

Une analyse des techniques de transaction réellement pratiquées dans le passé montre en effet l'importance déterminante à toutes les époques de l'emploi des monnaies marchandise et de l'intermédiation par le crédit personnel. Cette constatation laisse peu de place historique pour un troc primitif survivance d'un passé mythique et irrationnel d'où la monnaie émergerait. Dans la section I, nous analysons les circonstances qui ont pu longtemps faire croire à l'existence d'un tel troc primitif, et nous présentons les éléments d'une reconstruction théorique de l'évolution des technologies d'échange observées qui respecte l'exigence de rationalité des agents et leur adaptation adéquate à la complexité croissante de la structure informationnelle de l'activité économique.

La section I justifie ainsi le choix méthodologique de la section II : situer sans réserve dans une économie monétaire l'étude du troc rationnel. Ce choix, pensons-nous, permettra de jeter quelque lumière non seulement sur le troc lui-même, mais aussi sur la notion même d'économie monétaire. S'inspirant des travaux de Brunner & Meltzer [1971] et d'Alchian [1977] sur les intermédiaires monétaires de transaction, la section II bâtit un modèle de marché où l'agent économique, dans des circonstances précises, est amené à choisir rationnellement, dans un environnement monétaire, la solution du troc. Il apparaît alors qu'un des avantages essentiels d'un troc rationnel est de permettre à l'agent économique de révéler ses besoins *sans* affaiblir sa position de négociation, son interlocuteur s'obligeant à une révélation de même nature. Cet avantage est essentiel pour les agents dont l'utilité marginale pour le bien désiré est très élevée, surtout s'ils craignent de se trouver face à un monopole discriminant.

La situation qui donne naissance au troc dans une économie monétaire apparaît donc comme une éventualité rare, mais plausible. Elle a pu être plus fréquente dans le passé : dans une économie moderne, où les biens sont standardisés, les substituts nombreux et la concurrence effective, elle risque peu de se présenter. Elle demeure cependant fréquente dans le cas des collectionneurs : c'est ce qui nous a déterminé à donner le nom de « troc des collectionneurs » à ce troc rationnel en économie monétaire.

La section III présente, en manière de conclusion, quelques remarques sur l'éclairage que cette notion de troc des collectionneurs peut apporter dans l'analyse monétaire des économies primitives. Elle renforce l'idée que le troc est une réponse rationnelle à la structure d'information existant dans de telles économies et suggère la validité d'une hypothèse d'Einzig [1966] selon laquelle la monnaie, contrairement à l'opinion reçue, aurait pris naissance non dans les transactions externes, mais dans les transactions domestiques.

I – MYTHE ET HISTOIRE DES TECHNIQUES DE TRANSACTION

1. *Le pseudo-troc « aristotélicien »*

Beaucoup d'économistes vivent encore dans l'idée « qu'au commencement était le troc, puis la monnaie vint, au grand bénéfice du commerce ». Ces notions, qui courent d'Hildebrand [1864] et Menger [1892] à Jones [1976], remontent à Aristote. Elles sont indéfendables.

Dans la première étude connue d'économie monétaire, le philosophe du Lycée « présente le développement de la monnaie sous la forme d'une succession d'étapes historiques – ou prétendues telles – qui trouve son origine dans un stade initial où la monnaie n'existait pas » (Schumpeter [1954], p. 63). Mais cette pseudo-histoire doit être mise sur le compte de l'habitude qu'avait Aristote de donner de toute institution sociale une présentation génétique. Comme le note Schumpeter avec lucidité « bien que les auteurs superficiels les confondent toujours dans leurs analyses, il faut prendre grand soin de bien distinguer les origines logiques d'un phénomène de ses origines historiques » (p. 64). Aucun anthropologue n'accepterait aujourd'hui de considérer les « bons sauvages » de Jean-Jacques Rousseau et leur « contrat social » comme la description d'un processus *historique*. Il en va de même pour le troc aristotélicien. Ces paraboles, comparables à la fable des abeilles de Mandeville, furent des procédés commodes d'exposition, premières tentatives pour construire des modèles *analytiques* cohérents de la société et de son fonctionnement, non des oeuvres d'historiens¹. Définir des conditions nécessaires et suffisantes sur les variables exogènes pour garantir une demande non nulle de monnaie dans un modèle walrasien est une chose, écrire l'histoire réelle des transactions monétaires en est une autre. Les deux activités sont légitimes, chacune supplante aujourd'hui dans sa sphère le recours à Aristote.

Les explorateurs victoriens souvent cités comme témoins d'un authentique troc aristotélicien dans « les parties arriérées du globe » (*cf.* les exemples données par Jevons [1875], p. 2 ; Kemmerer [1935], p. 4 ; Wells [1896], p. 20 ; etc.). Mais il faut garder à l'esprit le contexte idéologique de tels témoignages. Tout intermédiaire des échanges autre que l'or (ou l'argent) était rangé dans la catégorie infamante du troc ; « les inconvénients du troc » prenaient alors place dans l'arsenal servant à décrire les « naturels » comme des prisonniers de l'obscurantisme à qui l'expansion coloniale allait apporter lumière et civilisation, en commençant par la

1. Un exemple amusant de telles théories monétaires habillées à la mode romanesque a été réédité (D.A. Wells, *Robinson Crusoe's Money or, the Remarkable Financial Fortunes and Misfortunes of a Remote Island Community*, Harper & Brothers, 1896, réédition Greenwood Press, New York, 1969).

monnaie². C'est ainsi que Jevons [1875] décrit le troc comme « quelque chose d'absurdement incongru », « l'unique méthode de commerce parmi de nombreuses races sauvages (*uncivilized*) ». Le vingtième siècle sera tout aussi confiant : « durant les phases primitives de leur existence, de nombreuses races ont dû se situer à un niveau d'intelligence trop fruste pour être capables d'utiliser ne serait-ce que les formes primitives de la monnaie » (Einzig, [1966], p. 333).

Les ethnologues ont depuis longtemps cessé d'accepter *prima facie* les gloses souvent naïves que les voyageurs ajoutent au récit de leurs observations. Une égale circonspection s'érigeait aux économistes. Outre le piège des malentendus culturels, outre aussi le biais qui poussait les victoriens à dénigrer systématiquement les activités économiques des peuples non européens, trois sources réelles de difficultés ont pu compliquer les transactions des pionniers de la colonisation : (a) la répugnance sociale ou politique probable des agents économiques locaux à commercer avec les Européens, (b) le manque de confiance, qui interdit à un inconnu de passage la possibilité de régler ses transactions en émettant une reconnaissance de dette (*cf. infra*, sous-section 3), (c) le phénomène noté par Kemmerer [1935] : « c'est l'individu qui détient le bien que très peu de gens désirent et qui désire le bien que très peu de gens détiennent qui éprouve le plus de difficulté dans un régime de troc » (p. 4), situation précisément des explorateurs victoriens, plongés non dans un régime de troc mais dans un système d'intermédiaires d'échange qui ne leur était pas familier. Ce dernier point mérite quelques éclaircissements immédiats.

2. *Économie monétaire et intermédiaires des échanges*

La survie du mythe du troc aristotélien dans l'esprit des économistes tient en effet en partie à l'imprécision des définitions en économie monétaire. Aussi devons-nous commencer par établir un lexique rigoureux et explicite.

Il ne peut exister que trois types d'échange de biens : le troc *direct*, caractérisé par la célèbre « double coïncidence des besoins » ; l'*échange médiatisé*, où l'une des parties à la transaction reçoit le bien désiré directement tandis que l'autre se contente d'un bien « intermédiaire des échanges », non désiré pour lui-même mais susceptible de servir à des échanges futurs qui, eux, procureront des biens désirés directement ; la *remise mutuelle d'intermédiaires*, où chaque participant augmente sa probabilité subjective de découvrir une transaction ultérieure qui procurera un bien désiré directement.

2. En sens inverse, Einzig [1966] note que « beaucoup d'historiens et d'archéologues considèrent l'utilisation par leurs ancêtres de méthodes de transaction autres que l'emploi de monnaie métallique comme une preuve de l'infériorité du niveau culturel de leurs aïeux, et estiment en conséquence qu'il va de leur devoir patriotique de tout faire pour passer sous silence ou discréditer de tels faits » (p. 10).

Nous avons volontairement évité le mot *monnaie* dans ces trois définitions. Nous n'emploierons ce terme que pour remplacer par sept lettres l'expression : *un intermédiaire des échanges communément accepté*. Cette pratique laisse entier le problème de la signification du mot *communément*, mais c'est là un concept nécessairement flou, le classique débat linguistique sur la différence de degré et la différence de nature. Par cette constatation, nous n'entendons pas tourner astucieusement le problème de la définition de la monnaie, mais faire toucher du doigt qu'il est moins immédiat que les formulations simples de la question ne le laisseraient supposer³.

Nous parlerons donc d'économie monétaire pour désigner une économie possédant un (des) intermédiaire(s) des échanges « communément » accepté(s). Cette définition peut heurter l'esprit habitué à caractériser l'économie monétaire par l'existence d'un intermédiaire des échanges unique, selon la définition fréquemment utilisée de Wallace [1972], reprise d'Aristote. Mais un instant de réflexion suffit pour percevoir qu'une telle unicité n'a jamais existé⁴.

L'utilisation de ces définitions précises, qui centrent l'attention non sur une monnaie mystérieusement unique dans le monde platonicien des essences, mais sur la fonction observée d'intermédiation pratique des transactions, permet de reconnaître des techniques monétaires là où l'observateur naïf parle de troc aristotélicien. En fait, aussi loin que remonte l'histoire écrite (et même au-delà, selon la linguistique historique), nous nous trouvons en présence d'une concurrence entre des intermédiaires des échanges bien établis, c'est-à-dire des monnaies⁵.

Dans ce tournoi, la sélection du (des) gagnant(s) peut résulter du seul jeu des forces du marché à la recherche des biens les plus faciles à vendre, *i.e.* bénéficiant d'une forte demande intrinsèque. Le processus s'accélère de lui-même : un bien signalé à l'attention comme intermédiaire des échanges utile voit sa désirabilité encore augmentée par l'addition à sa demande intrinsèque d'une demande à des fins de transactions. « Ainsi les exigences du marché ont mené graduellement à la sélection de certaines marchandises comme moyens d'échange communs. À l'origine l'ensemble des biens entrant dans cette catégorie était vaste, mais il s'est contracté de plus en plus avec le temps. » (Von Mises, [1924], p. 32).

3. À ce sujet, voir Einzig [1966], p. 309.

4. Pendant longtemps, par exemple, l'or et l'argent ont cohabité. Même aujourd'hui, les dettes de la Banque centrale et des banques commerciales sont en fait des monnaies différentes. Elles s'échangent « dollar contre dollar » mais, les dépôts n'étant assurés que pour un montant limité, il s'agit d'un prix de marché ; l'on peut imaginer des situations où des chèques tirés sur des banques douteuses ne seraient acceptés qu'avec décote.

5. La présentation classique de cette « histoire naturelle de la monnaie » demeure celle de Jevons dans *Money and the Mechanism of Exchange* [1875] : dans les sociétés de chasseurs, les peaux prévalurent ; dans les économies pastorales, le bétail ; à l'époque de la métallurgie, les métaux. Pour une analyse moderne exhaustive de la question, cf. Einzig [1966].

Dans certains cas, les gagnants de cette lutte ont bénéficié du coup de pouce d'un décret politique recommandant leur utilisation parmi tous les biens idoines⁶. Mais décision politique ou non, il est difficile de comprendre la fascination des économistes pour ce processus, fascination qui les conduisit à construire de nombreux modèles fort complexes pour tenter de reproduire cette « émergence de la monnaie à partir du troc » (en réalité la concurrence entre intermédiaires des transactions). Pourtant, comme le notaient déjà Barro & Fischer [1976], « il est probable que ces explications ne seront pas différentes des explications verbales traditionnelles et il semble bien douteux que de telles recherches provoquent des révisions majeures dans la façon dont sont construits les modèles macro » (p. 155).

Il est plus intéressant de noter pour notre sujet que tous les biens ne naissent pas égaux dans cette lutte pour le rôle d'intermédiaire des échanges. En 1875, Jevons énumérait par ordre décroissant sept attributs désirables : (1) utilité et valeur, (2) portabilité, (3) indestructibilité, (4) homogénéité, (5) divisibilité, (6) stabilité de valeur, (7) identifiabilité.

Les propriétés (2) à (5) sont des banalités, et nous venons de traiter de (1) et (6) sans y trouver de leçon très profonde. Mais le point (7), lui, a donné naissance à des essais modernes fort originaux (Brunner & Meltzer [1971], Alchian [1977]). Trouver un acquéreur n'est en effet qu'une fraction du coût d'une transaction : il faut aussi que cet acquéreur puisse déterminer (ou faire expertiser) les propriétés exactes du bien que nous lui offrons, tandis que nous évaluons le bien que lui-même nous propose. Cette deuxième approche va se retrouver au coeur de notre étude du troc en économie monétaire dans la section II. Elle insiste sur le rôle de la diversité dans la détermination des chaînes de transaction : diversité des biens (seul un oeil exercé peut distinguer des biens apparemment similaires) et diversité des agents économiques (pour chaque groupe de biens, des experts existent, plus habiles à l'identification, habileté naturelle encore renforcée par la spécialisation dans les transactions : *learning by trading* en quelque sorte). Dans ce cadre, la monnaie est décrite comme un bien particulièrement aisé à identifier, dont chacun est devenu spécialiste. Il devient alors naturel de supposer que le troc, s'il doit se produire, intéressera vraisemblablement deux agents qui se trouvent être simulta-

6. Parmi les auteurs récents, Grantham *et al.* [1977] se situent dans la minorité qui insiste toujours sur le rôle de l'État en la matière, considéré comme essentiel. Grantham *et al.* présentent la coercition policière comme nécessaire pour garantir le respect des contrats et y voient le coût véritable de l'offre de monnaie. Sans sous-estimer cet aspect, on peut toutefois faire remarquer que, dans la vie réelle, l'aspect séquentiel des négociations de contrats est un incitatif puissant à l'honnêteté dans les transactions. Il est d'ailleurs remarquable que les formes archaïques de transaction, telles que l'échange de cadeaux et le troc silencieux, supposent une confiance *spontanée* dans le partenaire à l'échange. Cf. *infra* la section sur le crédit primitif.

nément spécialistes du même bien (non monétaire), par exemple deux collectionneurs.

Ces liens entre la théorie monétaire à la Alchian et la théorie du troc en économie monétaire que nous développerons dans la section II ne doivent pas surprendre: choix du troc et choix de l'intermédiation des échanges sont deux facettes d'un même problème. Mais avant d'élucider ce point, il nous faut compléter notre histoire révisionniste des techniques de transaction. Au cours des siècles, en effet, la fonction d'intermédiation des échanges n'a pas été seulement assurée par les monnaies marchandise (peaux des sociétés de chasseurs, bestiaux des sociétés d'éleveurs, métaux des sociétés métallurgistes): de tout temps le crédit personnel a joué un rôle central. C'est la combinaison des monnaies marchandise et du crédit personnel qui permet d'arriver au but assigné à cette section I, enlever toute place historique au troc aristotélicien.

3. *Crédit et pseudo-troc*

Les économistes mentionnent souvent le manque de synchronisation des paiements comme un facteur rendant la monnaie indispensable. C'est un sophisme: le crédit peut facilement se substituer à elle. Brunner & Meltzer [1971] constatent que «s'il n'existe aucun coût d'acquisition de l'information, les différences dans les échéanciers de recettes et de dépenses sont ajustées par l'émission de promesses verbales de paiements futurs en échange de biens immédiatement disponibles». Ils ajoutent qu'ils n'ont «trouvé personne qui discute de telles économies de crédit-troc» (p. 785). L'omission d'un phénomène historiquement aussi important est surprenante. Parallèlement à la concurrence entre monnaies marchandise, le crédit-troc (qui, d'ailleurs, n'est pas un troc, mais une intermédiation par le crédit) donne pourtant une bien meilleure description de l'évolution des techniques de transaction que le traditionnel troc aristotélicien. Sa forme la plus élémentaire suppose une économie que la simplicité de sa structure d'information rend transparente. Nous l'appellerons système paroissial. Au cours de l'histoire, la foire isolée, le réseau de foires, et finalement la dette impersonnelle constituent des formes progressivement plus évoluées, correspondant aux besoins nés de structures d'information de plus en plus complexes.

a) *Le système local du crédit-troc « paroissial »*

Nous prendrons comme illustration du fonctionnement réel d'un système paroissial l'excellente description qu'en donne Dupont [1979]. Ethnologue, cet auteur décrit du point de vue de sa discipline le commerce des forgerons du Québec à la fin du XIX^e siècle:

«Le forgeron ouvrait sa boutique le jour de la Toussaint et, selon la tradition, les clients venaient «régler leurs comptes». Régler un compte ne

signifiait pas le payer, mais simplement s'enquérir auprès du forgeron de l'état de sa dette, après lui avoir donné, en acompte, l'année durant, des vivres, du bois, des vêtements, etc.» (p. 184).

Il ne s'agit pas de troc mais bien d'un système de crédit dans une communauté statique⁷. Même décalée dans le temps, la double coïncidence des besoins n'est pas nécessaire, du fait d'opérations triangulaires : « Promesse de Pierre Tremblay de me remettre le grain prêté à Dubé », note un forgeron sur son livre de compte (*idem*, p. 181). La pression sociale et l'information gratuite garantissait la solvabilité du système :

« Les débiteurs récalcitrants ou rusés étaient vite bridés, car le forgeron connaissait leur point faible, la vanité, et il remettait une note au crieur public qui se faisait son porte-parole, à la porte de l'église, le dimanche après la messe, pour inviter les intéressés à payer leurs comptes. Le curé lui-même y allait de son sermon contre les débiteurs retors. » (p. 185).

L'échange monétaire n'était utilisé que pour corriger les déséquilibres évidents et pour commercer avec le reste du monde :

« Quelques habitants profitaient de l'occasion pour payer une partie du compte car cette période de l'année permettait de « refaire ses finances » : à l'automne, l'on vendait le foin, le bois de chauffage, des quartiers de boeuf, de porc. Si le forgeron ne reçoit guère d'argent à la Toussaint, le marchand de fer, son fournisseur, devra lui aussi attendre son paiement puisque c'est là la seule source de revenu qui permette au forgeron de liquider ses dettes de l'année ». (p. 184)

Ce système élémentaire de crédit a dû se rencontrer fort souvent dans l'histoire. L'observateur superficiel le confondra facilement avec le troc en raison du non-emploi de la monnaie.

Certes, la date tardive de l'observation présentée ici pourrait faire objecter qu'il s'agit là non d'une forme primitive d'organisation des transactions, mais de la réponse d'une communauté rurale à un stade de développement avancé où le déficit de la balance des paiements avec l'extérieur entraîne une raréfaction du numéraire, l'abandon de l'intermédiation monétaire et le recours compensatoire à des techniques de crédit modernes empruntées à l'usage déjà solidement éprouvé des grands marchands. Nous ne proposons donc cet exemple québécois qu'à titre illustratif.

Cette réserve faite, il faut bien convenir avec Einzig [1966], qui s'est particulièrement intéressé à cette difficulté (pp. 332-337), que de tels

7. Le cultivateur est lié à sa terre. Mais cette immobilité n'est pas nécessairement géographique : un nomade peut être tout aussi fermement lié à sa tribu par l'impossibilité de survivre hors de la protection de son clan.

exemples de systèmes non monétaires de transaction, modernes ou semi-modernes, demeurent néanmoins « un point de départ évident pour l'investigation des origines de la monnaie ». Une étude détaillée des véritables systèmes de crédit primitifs exigerait un travail séparé, d'ailleurs déjà mené à bien par Einzig lui-même. Nous nous contenterons donc de reprendre ici les conclusions de cet auteur; « j'ai réalisé le besoin de mettre l'accent sur la possibilité de l'existence du crédit avant la monnaie, et de la monnaie avant le troc » (p. XVI); « dans un sens, il est exact de dire que le crédit a existé dès les tout débuts de l'activité économique, même avant que le troc proprement dit ne prenne forme » (p. 363).

La thèse d'Einzig, fort bien documentée, peut se résumer ainsi: à l'origine, l'établissement d'un équivalent exact dans l'échange étant une activité fort difficile, les agents économiques préféraient la contrepartie plus floue du crédit (« je serai votre obligé »). De ce système naquirent: (1) les premières formes de crédit moderne lorsque les obligations de l'emprunteur allèrent se précisant, (2) la monnaie, dont l'apparition selon certains – Hawtrey [1928] et Taylor [1906] en particulier – découlerait justement de ce besoin de préciser les obligations des débiteurs, (3) le troc, qui aurait pris d'abord la forme symptomatique de l'échange de cadeaux, puis du « troc silencieux » (pour plus de détail, voir Einzig [1966], deuxième partie, ch. 6 & 12).

b) *Le système des foires*

Plus sophistiqué que le système paroissial, le système des foires a été décrit comme concept théorique par Hicks (*Critical Essays in Monetary Theory* [1967]);

« Dans un tel marché, A vend à B contre une promesse de paiement de B, B à C contre une promesse de paiement de C, et ainsi de suite (. . .) Un marché ne peut fonctionner de cette manière qu'organisé. Sa mise sur pied nécessite au moins une chambre de compensation (*clearing house*) et quelque chose comme une cour de justice. Si la seule solution alternative est le troc indirect, un tel système de compensation peut se révéler comme une forme viable d'organisation. » (p. 8).

La nouveauté par rapport au système précédent réside dans cette « *clearing house* ». Comme méthode de transaction historiquement attestée, le système simple des foires a été minutieusement étudié par Usher [1943]:

« La mise sur pied d'une période consacrée à la liquidation finale des transactions ayant pris naissance au cours de la foire représentait une nécessité pour permettre l'échange facile des biens entre des marchands dont les moyens de paiement résidaient dans les sommes contre lesquelles leur propre marchandise serait vendue. Si chacun avait été dans l'obliga-

tion de n'accepter qu'un règlement en espèces des biens vendus, les transactions seraient devenues impossibles. Prévoir un système de crédit était essentiel. Dans les grandes foires, ce système de crédit était organisé de la manière la plus simple qui soit. L'acheteur effectuait un transfert de crédit dans les livres du banquier de la foire, opération qui devait être soldée à la fermeture de la foire. Le vendeur ne pouvait pas exiger le paiement immédiat en espèces. Le jeu d'écriture dans les livres du banquier représentait une garantie de sa part, mais ne constituait pas un prêt. L'acheteur était présumé détenir des titres de crédits suffisants au moment de la transaction, ou avoir des marchandises offertes à la vente qui lui permettraient le moment venu de remettre les fonds correspondants au banquier avant que le paiement en espèces ne soit exigé. Ainsi les reçus de marchandises non encore vendues pouvaient servir de moyen de paiement pour les achats précoces.» (p. 114).

Ici, encore, nous n'avons pas affaire à un système de troc, mais à une version évoluée du système paroissial primitif. Ce système simple des foires reflète les pratiques commerciales européennes du treizième siècle, où le crédit personnel servait d'intermédiaire des échanges. Ces pratiques finirent pas s'étendre en un système de foires connectées, les soldes impayés se reportant de foire à foire. Enfin les dettes devinrent négociables et de ce fait impersonnelles, un bien s'échangeant contre la dette d'un agent économique ne participant pas à la transaction. À terme, on le sait, cet intermédiaire des échanges, grâce à la sélection de dettes émises par quelques agents particulièrement fiables, supplanta complètement les intermédiaires de type « monnaie-marchandise »⁸. Cette suprématie n'est plus contestée aujourd'hui qu'en situation d'hyperinflation, où l'on revient, non au troc comme on le lit souvent⁹, mais à des essais de monnaie-marchandise : de nouveaux intermédiaires des échanges (cigarettes, etc.) entrent alors en lice contre le champion déclinant de ce tournoi sans fin qu'est la lutte pour la suprématie entre les intermédiaires.

Comme nous l'avions annoncé, l'étude des pratiques réelles des agents économiques permet ainsi de décrire une histoire entièrement cohérente et bien attestée de la technologie des transactions sans faire appel à la notion de troc aristotélicien. Au contraire, nous voyons d'abord une concurrence entre des intermédiaires-marchandises, doublée d'un important système de crédit personnel, puis la centralisation croissante de ce système de crédit pour répondre à la perte de transparence informationnelle liée à la complexification des activités économiques. Cette évolution,

8. L'histoire de la monétisation de ces créances a été étudiée systématiquement par Bichot [1984].

9. « L'erreur est commune de confondre dans une hyperinflation la recherche de nouvelles chaînes de transactions avec un retour au troc » (Brunner & Meltzer [1971], p. 801).

qui a conduit à la suprématie de la monnaie-dette sur la monnaie-marchandise, enlève tout intérêt historique à l'analyse d'un troc pré-monnaétaire.

L'intérêt heuristique d'une telle analyse est de même inexistant. La réalité historique substantielle du troc aristotélicien serait-elle même prouvée, une difficulté méthodologique majeure subsisterait pour centrer l'analyse des fondements économiques du troc sur son étude : « Doit-on considérer comme valide, demande Schumpeter ([1954], p. 64), une procédure qui consiste à remonter le plus loin possible dans l'histoire d'une institution pour découvrir sa signification essentielle, sa nature réduite à la plus simple expression ? ». Réponse clairement négative : un chef primitif, tout à la fois juge, prêtre, administrateur, guerrier, constitue un phénomène infiniment plus complexe qu'aucun de ses successeurs spécialisés d'aujourd'hui. À elle seule cette constatation suffirait à justifier le choix fondamental de notre méthode d'analyse, qui place l'étude du troc dans une économie hautement monétarisée plutôt que dans une aube semi-mythique de la civilisation.

II – LE TROC DU COLLECTIONNEUR

Il n'existe pas une forme unique de troc en économie monétaire, et nous ne prétendons pas ici en donner une théorie générale. Nous ne traiterons ni du troc en économie internationale (où des considérations extra-économiques peuvent être importantes), ni du troc né de la volonté d'évasion ou de dissimulation fiscale (où l'explication par les restrictions institutionnelles est immédiate). Nous concentrerons notre analyse sur les cas où, comme dans la théorie de l'emploi d'intermédiaires d'échange (*cf.* sous-section I-2), l'identifiabilité joue le rôle central. Ce dernier type de troc permet en effet de dégager des résultats importants pour la compréhension tant du troc que de l'économie monétaire.

Dans une économie monétaire à la Alchian, les experts spécialisés dans le commerce d'un type de biens émergent lentement ; leurs services sont au début très coûteux. Dans ces conditions, des agents économiques conjointement engagés dans le processus de production de ce bien, donc très au courant de sa qualité, peuvent trouver profitable de court-circuiter le commerçant spécialisé par le paiement en nature d'un input du processus de production (paiement de l'usage du moulin en farine, rémunération du mineur en charbon, etc.). Sauf considérations fiscales particulières, cependant, ce type de troc tend à disparaître avec l'augmentation de la productivité dans les techniques de distribution commerciale.

Une forme analytiquement plus intéressante de ce type de troc en économie monétaire est celle qui correspond à une situation non de production, mais d'échange. Nous lui avons donné le nom de « troc des

collectionneurs ». Jevons [1975] avait déjà identifié l'existence de ce troc comme une curiosité :

« Au cours de ces dernières années, on a pu assister à un essai curieux pour faire revivre le troc par le moyen de la diffusion publicitaire. L'hebdomadaire *Exchange and Mart* consacre ses colonnes à faire connaître tous les vieux objets dont les propriétaires sont prêts à se débarrasser en échange de quelque autre bien convoité. Si l'on en juge par la taille, le nombre de lecteurs, la manière dont il a été imité par d'autres hebdomadaires, il faut conclure que ces offres de troc sont quelquefois acceptées. » (p. 4).

Remarque d'autant plus pertinente qu'un siècle plus tard l'hebdomadaire existe toujours. Voici un autre témoignage significatif, extrait de Shapiro & Masson (*Fine Prints, Collecting, Buying and Selling* [1976]) :

« Il est vraisemblable que le marché que vous connaissez le mieux se compose de vos amis collectionneurs. Un échange peut être une solution intéressante si chacun convoite une estampe appartenant à l'autre. Beaucoup de collectionneurs ne partagent pas nos réticences vis-à-vis de cette méthode. De tels exemples de troc appartiennent à une longue tradition, la lecture des annonces classées dans la presse des petites villes permet de s'en rendre compte. D'ailleurs, alors même que nous sommes en train d'écrire cette remarque quelque peu paternaliste, nous devons noter que le troc peut pénétrer dans les cercles les plus distingués. Ainsi le *New York Times* rapportait-il récemment dans un entrefilet que Walter Chrysler Jr. venait d'acquérir un tableau exceptionnel de l'artiste français Georges de la Tour pour en faire donation au Chrysler Museum of Art. Bien qu'un communiqué de presse du musée établisse le prix de l'oeuvre à 1,4 million de dollars, le *New York Times* révèle qu'en réalité cette toile a été acquise d'un collectionneur privé en échange de plusieurs tableaux appartenant à M. Chrysler. » (p. 13).

Le « troc des collectionneurs » constitue donc une pratique bien établie. La théorie monétaire doit l'expliquer, et non évoquer la survivance d'un comportement primitif. Pour démontrer le mécanisme de ce troc et découvrir les configurations économiques qui le déclenchent, nous allons bâtir un modèle du marché des estampes, inspiré de l'étude des techniques de transaction communément employées sur le marché des antiquités.

La clarté analytique exige quelques hypothèses simplificatrices. Nous supposerons les estampes anciennes, donc non reproductibles (modèle d'échange pur), et de qualité artistique équivalente. Chaque estampe est publiée en édition très limitée, d'une taille négligeable par rapport au nombre total d'oeuvres existant sur le marché. Un exemplaire individuel peut ainsi se concevoir à la fois comme un élément de l'ensemble des

estampes en général, et comme l'oeuvre particulière d'un artiste donné à une date et en un lieu spécifiques.

Nous supposons qu'un marché existe pour les estampes en général, mais non pour les oeuvres particulières (en raison de l'exiguïté de chaque édition). Le concept de marché pour un groupe de produits imparfaitement homogènes a fait l'objet de critiques (Triffin [1940], Stigler [1949]). Mais « avec de pareilles attaques contre la notion de groupe de produits, même l'idée de firme se trouverait menacée. Quand les unités produites sont hétérogènes (les services des coiffeurs, des médecins; et existe-t-il deux Ford exactement identiques?), quelle frontière analytique pourrions-nous alors tracer entre l'unité et l'économie entière? Cette *reductio ad absurdum* suggère qu'il ne convient pas d'accepter pour argent comptant les critiques formulées. » (Archibald [1961]). En fait, notre modélisation du marché des estampes correspond exactement aux thèses que McKenzie [1980] assigne aux « autrichiens modérés »¹⁰:

« Ils admettent l'existence d'une réalité objective mais placent l'évaluation subjective au centre de leur théorie. Les pommes sont des pommes, bien entendu, mais sont consommées dans des situations complexes. Les circonstances de leur consommation peuvent différer si radicalement d'une personne à l'autre qu'il n'est pas raisonnable de poser comme allant de soi l'hypothèse qu'une collection d'individus consommant des pommes consomment en réalité le même « bien objectif ». » (p. 4).

Ainsi, qui désire une estampe, n'importe quelle estampe, entre sur le marché et achète la première venue au prix courant P . Mais l'agent économique Alpha, lui, n'est pas à la recherche de n'importe quelle estampe. Il veut « Rotherhithe » de Whistler, pour compléter sa série des oeuvres de cet artiste. Supposons qu'il possède aussi une copie excédentaire de « Bridge, Venice », du même graveur. Comment procédera-t-il? Sur la réponse à cette question et sur les cinq solutions qui s'offrent à lui sera construite notre analyse du troc du collectionneur.

Les deux premières solutions comportent la vente de « Bridge, Venice » sur le marché général au prix courant P (moins une marge $m.P$ pour maintenir la fourchette entre prix acheteur et prix vendeur). Alpha devra ensuite s'efforcer d'acheter « Rotherhithe ». L'absence de marché pour une demande aussi spécialisée le place devant deux options: (a) tenir secret (solution 1) qu'il est à la recherche de cette estampe, (b) le révéler (solution 2).

10. Cette position s'oppose (a) à celle des néo-classiques, pour qui « une pomme est une pomme », un bien objectivement et strictement homogène, (b) à celle des autrichiens radicaux, pour qui il est aussi absurde d'additionner des pommes que des pommes et des oranges, tant chaque individu a une vision subjective idiosyncratique de la notion de pomme.

Si Alpha choisit la solution 1, il devra utiliser une méthode que les antiquaires connaissent sous le nom de « chine ». Shapiro & Mason [1976] la décrivent ainsi :

« Chiner (*browsing*) est une activité qui prend du temps et la plupart des collectionneurs se découragent avant de découvrir la perle rare. Pourtant certains sont prêts à prendre le risque. Dans cette activité la motivation dominante est d'utiliser son savoir et son expérience pour obtenir des estampes dont la valeur est bien supérieure à la somme que l'on devra déboursier. Le jeu de l'aiguille dans une botte de foin est réservé à ceux qui possèdent de vastes connaissances, la passion d'apprendre toujours davantage, le temps et la patience nécessaires pour ne pas se laisser décourager par d'interminables recherches . . . et un portefeuille suffisamment modeste pour fournir une incitation réelle à dénicher des estampes à des prix qui n'excluent pas l'achat. » (p. 53).

L'estampe localisée, Alpha peut l'acheter discrètement au prix courant P , sans bien sûr révéler au vendeur son intérêt particulier pour cette oeuvre. Cette méthode convient aux seuls agents amateurs de risque dotés d'utilités marginales forte pour la monnaie et faible pour le temps. Pour concentrer l'analyse sur l'opportunité relative du troc et de l'échange monétaire, nous supposons l'utilité marginale du temps suffisamment élevée pour éliminer les solutions avec chine.

L'autre procédé de transaction (solution 2) impose à Alpha de révéler publiquement qu'il recherche « Rotherhithe ». Ceci augmente considérablement ses chances d'en localiser un exemplaire, mais le place dans une position désavantageuse pour négocier un prix. Qu'il aille chez un antiquaire, ce dernier utilisant son expertise et ses contacts pour localiser l'oeuvre désirée, ou qu'il fasse paraître une annonce dans un magazine spécialisé, Alpha devra négocier avec le propriétaire d'un exemplaire de « Rotherhithe » mis au courant de l'utilité particulière qu'Alpha attache à cette estampe. Alpha va ainsi perdre face à un monopole discriminant une part considérable de son surplus du consommateur. Pour simplifier, supposons cette perte presque totale, la négociation aboutissant à un prix de $(1-y) \cdot MUA$, avec y une fraction très petite, inférieure à m , et MUA l'utilité marginale de Alpha pour « Rotherhithe ». Le résultat de l'opération se solde pour Alpha par :

- « Bridge Venice » échangé pour « Rotherhithe »
- Perte monétaire $(1-y) \cdot MUA - (1-m) \cdot P$
- Un coût de marchandage.

Nous supposons négligeable le coût de l'annonce dans le journal spécialisé et la probabilité de découvrir plus d'un propriétaire d'une oeuvre rare.

Alpha peut-il faire mieux que cette deuxième solution? Au lieu de liquider « Bridge, Venice » sur le marché général, il peut partir à la recherche d'un collectionneur comme Béta, qui a absolument besoin de cette oeuvre pour compléter sa série d'estampes américaines sur l'Italie. Apprenant par le Journal des Collectionneurs l'offre d'Alpha, Béta répondra à l'annonce, révélant ainsi son intérêt particulier. Il devra de ce fait consentir à la perte de son surplus du consommateur, acceptant après marchandage un prix $(1 - \gamma) \cdot MUB$ (MUB : utilité marginale de « Bridge, Venice » pour Béta). Alpha, lui, pourra combiner cette transaction avec un achat de « Rotherhithe », soit en chinant (solution 3, écartée ici comme la solution 1 en supposant une forte utilité marginale du temps), soit après publicité (solution 4). Du point de vue d'Alpha, cette dernière méthode d'une double publicité se solde par:

- « Bridge Venice » échangé pour « Rotherhithe »
- Perte (ou gain) monétaire: $(1 - \gamma) \cdot (MUA - MUB)$
- Deux coûts de marchandage

La quatrième solution domine toujours la seconde, sauf si Alpha se révélait très sensible aux coûts de marchandage. Dans la configuration de marché étudiée, cette technique d'une double publicité séparée apparaît ainsi comme la forme la plus efficace des méthodes de transaction utilisant l'échange monétaire. C'est donc elle qu'il nous faut maintenant confronter avec la technique du troc (solution 5), dans l'espoir d'éclairer par là la rationalité du troc du collectionneur en économie monétaire.

Pour engager une opération de troc, Alpha doit annoncer qu'il est prêt à échanger « Bridge, Venice » pour « Rotherhithe ». Ce faisant, il révèle que $MUA > P$. Mais le collectionneur Gamma qui répond à l'annonce signale ipso facto que $MUG > P$ (MUG : utilité marginale de « Bridge, Venice » pour Gamma). Les deux côtés échangent donc des informations également dommageables: l'effet net est nul et l'utilisation du troc permet ainsi à Alpha de jouir des avantages de la publicité *sans* affaiblir sa position de négociation. Le résultat de l'opération est pour lui:

- « Bridge, Venice » troqué pour « Rotherhithe »
- Perte monétaire: 0

Les coûts de marchandage disparaissent. Il faut convenir d'un taux d'échange mais il est vite obtenu en utilisant les prix du marché général. Ici les deux estampes, supposées d'une qualité artistique égale, cotent chacune un prix monétaire de P sur le marché¹¹. En offrant un taux de un pour un dans son annonce, Alpha ne donne aucune autre informa-

11. Avec des estampes de qualité artistique différente, les prix monétaires ne seraient pas égaux. Il suffirait alors de supposer que le marché général sait mesurer la qualité artistique et fixer en conséquence ces prix monétaires. Le taux de troc retenu serait toujours de un pour un, mais en termes d'unités de qualité artistique.

tion que $MUA > P$. De même Gamma, en répondant, ne dit pas plus que $MUG > P$. Sauf hasard, $MUA \neq MUG$, mais aucun des deux côtés n'obtient d'autres informations. En initiant un processus coûteux de marchandage, Gamma a une probabilité de 0,5 de découvrir qu'il est perdant, avec $MUG > MUA$. Inversement pour Alpha. Rien n'incite donc les agents à cette manœuvre, sauf goût du risque pour le risque.

Le troc domine ainsi toujours la deuxième solution (publicité pour l'achat seulement). Il peut aussi dominer la quatrième (publicité séparée pour l'achat et la vente), mais ce n'est pas obligatoire. En effet :

- si Alpha sélectionne la solution de la publicité séparée, cela signifie qu'il espère trouver des collectionneurs Béta « positifs » tels que $MUB > MUA$ plus les deux frais de marchandage.
- s'il choisit le troc, cela signifie qu'il a un espoir raisonnable de trouver des collectionneurs Gamma, possesseurs d'une copie de « Rotherhithe » tels que $MUG > P$.

Ces deux restrictions sur l'ensemble des collectionneurs sont sévères, mais de manière différente. Le troc paraîtra à Alpha la voie la moins prometteuse si (a) le marchandage est peu coûteux, et/ou (b) MUA est peu élevé, deux circonstances qui augmentent l'ensemble des Bétas « positifs » et donc la chance d'en localiser un élément. *Ceteris paribus*, le troc sera plus attrayant si la probabilité de détenir « Rotherhithe » est positivement corrélée à un MUG élevé. Or cette hypothèse est raisonnable. Les collectionneurs de Whistler à la recherche de « Bridge, Venice » ont plus de chance de posséder « Rotherhithe » qu'un amateur d'estampes ordinaire. Il suffit que dans leur ordre de préférence ils classent « Bridge, Venice » plus haut que « Rotherhithe » pour que le troc avec Alpha prenne place.

Ainsi, il n'est pas difficile d'envisager des situations où l'espérance mathématique pour Alpha d'une opération d'achat monétaire doublée de la recherche d'un Béta est nettement négative, alors que la probabilité de localiser un Gamma pour un troc n'est pas minime. Dans ces circonstances, le troc devient pour Alpha la méthode rationnelle de transaction.

Cette dernière constatation explique l'énigme de l'observation répétée du « troc des collectionneurs » dans les économies monétaires, but fixé à la deuxième partie de notre étude.

III – CONCLUSIONS

Outre la satisfaction d'avoir ainsi résolu le petit mystère du troc des collectionneurs, pouvons-nous tirer de notre analyse, en manière de conclusion, des enseignements plus généraux ? Nous en distinguerons deux séries. La première concerne les conditions particulières d'une économie moderne.

(a) Le « troc des collectionneurs » dans une économie monétaire apparaît non comme un vestige irrationnel d'un comportement pré-civilisé, mais comme une technique élaborée de transaction pour profiter des avantages de la publicité sans amoindrir sa force relative dans les marchandages. C'est une réponse optimale à une structure d'information particulière.

(b) Dans cette optique, l'échange monétaire apparaît particulièrement avantageux lorsque les biens offerts sont très standardisés et produits de façon concurrentielle (absence du monopole discriminant auquel un demandeur peut se heurter), configuration fréquente dans une économie moderne. Par contre, l'incapacité à cacher ses besoins encourage le troc (cas des équipes sportives professionnelles, qui, pour compenser des faiblesses connues de tous, échangent des joueurs), comme aussi l'existence de « besoins vitaux » où l'utilité marginale du bien désiré est énorme (cas des trocs franco-allemands via la Suisse pendant la première guerre mondiale).

Pour expliquer l'utilisation variable du troc dans une économie monétaire, ces considérations semblent plus profitables que le traditionnel appel à des survivances de comportement primitif ou infantile. Mais il est possible d'aller encore plus loin : renversant, comme nous l'avions promis, les points de vue et l'ordre consacré du raisonnement, la seconde série d'enseignements utilise les résultats analytiques sur le troc en économie monétaire moderne comme guide pour l'interprétation même des réalités observées dans une économie primitive : ceci nous permet de retrouver les problèmes évoqués dans la section I. En ce domaine difficile il faut, certes, se garder de généralisations hâtives, mais dans la masse un peu confuse des faits et des réflexions présentées par Einzig [1966], nous pouvons discerner des traces bien reconnaissables de « troc des collectionneurs ».

(a) Dans une économie primitive, les cas de monopoles discriminants sont fréquents, d'où l'intérêt pour le candidat à la transaction de se placer par le choix du troc dans une situation plus confortable de monopole bilatéral. Einzig (p. 416) note : « lorsque le prix d'un bien en termes d'autres biens n'est pas déterminé par la loi ou la coutume, il est déterminé par l'offre et la demande, les coûts relatifs de production, le degré d'inutilité du surplus offert à la vente, et *l'urgence relative du besoin pour le produit offert par l'autre. Ce dernier facteur est particulièrement important.* L'homme primitif, qui ressemble à tout sauf à l'*homo oeconomicus* des manuels, peut se laisser influencer dans ses transactions par des considérations que l'homme moderne considère comme entièrement déraisonnables et les prix peuvent ainsi s'éloigner considérablement du niveau d'équilibre de l'offre et de la demande ou du niveau déterminé par le coût de production augmenté d'un profit raisonnable. » (c'est nous qui souli-

gnons). Ce point est souvent oublié dans une économie moderne, car nous raisonnons spontanément en termes de marché concurrentiel, ce qui enlève presque toute influence à « l'urgence du besoin » d'un individu particulier sur le prix qu'il obtiendra pour la transaction. Mais, précisément, les marchés primitifs sont très étroits : « lorsqu'il s'engage dans un marchandage, l'homme primitif n'a aucun moyen de savoir jusqu'à quel point le prix qu'il offre ou demande correspond au prix correct généré par l'offre et la demande totales dans sa communauté. Très souvent la transaction est isolée et aucune des deux parties ne sait ce qu'un voisin offrirait pour leurs biens. » (*idem*).

Il est facile de voir que lorsqu'il parle du « prix correct que généraieraient l'offre et la demande », prix dont l'homme primitif s'éloignerait de façon « entièrement déraisonnable » en se laissant dominer par « l'urgence relative de son besoin » individuel, Einzig commet l'erreur de prendre pour référence normative une situation abstraite fondée sur l'hypothèse implicite d'information parfaite ou semi-parfaite. En réalité, dans une économie primitive l'information est très coûteuse à obtenir. L'organisation des transactions qui prévaudrait *si* la structure des coûts d'information était différente et plus favorable n'a pas d'autre pertinence que d'être une vue de l'esprit. La réalité de l'économie primitive, ce sont la grande difficulté à se procurer de l'information sur des sources concurrentes d'approvisionnement, les monopoles discriminants qui en résultent, la vulnérabilité, par conséquent, de l'individu dont le besoin est aigu, et, dans ces conditions, le choix rationnel pour lui de la méthode du « troc du collectionneur » (il faut rappeler que nous avons généré ce troc du collectionneur dans une économie moderne précisément en imposant une forte restriction à la transmission de l'information).

(b) Dans une économie primitive, l'on retrouve des traces de la tendance à l'emploi du troc pour éliminer les coûts de transaction liés à la fixation d'un prix, spécialement pour un bien à l'utilité marginale forte pour l'individu : « Dans beaucoup de communautés, les nécessités de la vie sont échangées l'une contre l'autre d'une manière routinière. Dans le Pacifique, dans la péninsule de Malaisie, les villages de pêcheurs et les villages de l'intérieur des terres échangeaient régulièrement des poissons contre des produits agricoles souvent à des prix demeurés inchangés depuis des générations. » (Einzig [1966], p. 343). Il est raisonnable de penser que, ne pouvant utiliser le barème de référence des prix monétaires pour fixer un taux d'échange de façon neutre, comme cela se pratique dans la forme moderne du troc du collectionneur, les agents économiques primitifs dissimulent l'intensité de leurs besoins respectifs en faisant ainsi appel à un taux traditionnel.

(c) Le point mentionné en (b) est particulièrement important pour le commerce extérieur de la communauté, où les risques de déclencher une

relation d'hostilité avec l'interlocuteur sont plus élevés lors de négociations de prix et l'urgence des besoins plus facile à dissimuler. Le troc avec un taux d'échange conventionnel permet au contraire à chacun d'échapper à la situation d'insécurité où le place sa dépendance aiguë vis-à-vis du bien détenu par l'autre. Dans ce sens, les résultats de notre analyse renforcent sérieusement l'hypothèse inhabituelle d'Einzig, selon laquelle la monnaie (et le crédit, pourrait-on ajouter en pensant au système paroissial de la section I) trouverait son origine dans le commerce *interne* du groupe, alors que le troc régnerait dans les échanges *externes*: « Il est possible d'imaginer que dans la majorité des exemples, la monnaie a trouvé son origine dans les besoins des transacteurs non professionnels plutôt que dans ceux des commerçants professionnels. Si nous acceptons ce point de vue, il apparaîtrait possible, et même probable, que fort souvent, lorsque la monnaie a pris son origine dans le commerce, ce fut dans le commerce domestique plutôt que dans le commerce avec l'extérieur. » (Einzig [1966], p. 353) Nous retrouvons ici un témoignage indépendant sur l'idée d'Alchian de la monnaie comme spécialité des non-spécialistes.

Cette conclusion sur l'origine interne de la monnaie est inattendue, car les idées reçues tiennent au contraire que ce sont les exigences du commerce extérieur qui ont habituellement provoqué l'apparition de la monnaie. Mais aujourd'hui encore, n'est-ce pas dans le commerce international que le troc demeure fréquent? Le troc du collectionneur pourrait bien ici aussi servir de point de départ à une perception renouvelée.

Nous ne prétendons pas, dans ces quelques lignes en fin de notre étude, trancher sur toutes ces questions si nuancées que soulève sur l'économie primitive ou l'économie internationale notre analyse du troc du collectionneur. Nous espérons cependant par ces brèves remarques avoir montré l'intérêt heuristique de cette notion, et sa supériorité évidente sur le vieux mythe du troc aristotélicien.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCHIAN, A., « Why Money? », *Journal of Money, Credit and Banking*, février 1977.
- ARCHIBALD, G., « Chamberlin vs. Chicago », *Review of Economic Studies*, octobre 1961.
- BARRO, R. & FISCHER, S., « Recent Developments in Monetary Theory », *Journal of Monetary Economics*, avril 1976.
- BICHOT, J., *Huit siècles de monétarisation*, Economica, Paris, 1984.
- BRUNNER, K. & MELTZER, A., « The Use of Money : Money in the Theory of an Exchange Economy », *American Economic Review*, décembre 1971.
- DUPONT, J.-Cl., *L'artisan Forgeron*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1979.
- EINZIG, P., *Primitive Money in its Ethnological, Historical and Economic Aspects*, 2^e édition, Pergamon Press, Oxford, 1966.
- GRANTHAM, G., VELK, T. & FRAAS, A., « On the Microeconomics of the Supply of Money », *Oxford Economic Papers*, novembre 1977.
- HAWTREY, R.G., *Currency and credit*, 3^e édition, Longmans & Co., London, 1928.
- HICKS, J., *Critical Essays in Monetary Theory*, Clarendon Press, Oxford, 1967.
- HILDEBRAND, B., « Natural-, Geld-, und Kreditwirtschaft », *Jahrbuch für Nationalökonomie und Statistik*, Jena, 1864.
- JEVONS, S., *Money and the Mechanism of Exchange*, 1875, pagination utilisée : Appleton & Co., New York, 1896.
- JONES, R. « The Origin and Development of Media of Exchange », *Journal of Political Economy*, août 1976.
- KEMMERER, E., *Money, the Principles of Money and their Exemplification in Outstanding Chapters of Monetary History*, McMillan, New York, 1935.
- McKENZIE, R., « The Neoclassicalists vs. the Austrian : A Partial Reconciliation of Competing Worldviews », *Southern Economic Journal*, juillet 1980.
- MENGER, K., « On the Origins of Money », *Economic Journal*, juin 1892.
- MISES, L. Von, *Theorie des Geldes und der Umlaufsmittel*, 2^e édition, 1924, pagination utilisée : traduction anglaise, Yale University Press, New Haven, 1953.
- SCHUMPETER, J., *History of Economic Analysis*, Allen & Unwin, London, 1954.
- SHAPIRO, C. & MASON, L., *Fine Prints, Collecting, Buying and Selling*, Harper & Row, New York, 1976.
- STIGLER, G., *Five Lecture on Economic Problems*, Longmans, Green & Co., London, 1969.

- TAYLOR, F.M., *Chapters on Money*, G. Wahr, Ann Arbor, 1906.
- TRIFFIN, R., *Monopolistic Composition and General Equilibrium Theory*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1940.
- USHER, A., *The Early History of Deposit Banking in Mediterranean Europe*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1943.
- WALLACE, N., «An Approach to the Study of Money and Non-money Exchange Structures», *Journal of Money, Credit and Banking*, novembre 1972.
- WELLS, D., *Robinson Crusoe's Money or, the Remarkable Financial Fortunes and Misfortunes of a Remote Island Community*, Harper & Brother, 1896, réimpression de Greenwood Press, New York, 1969.